

Bruay-sur-l'Escaut, le 5 octobre 2020

Monsieur Bruno LE MAIRE
*Ministre de l'Economie, des Finances et
de la Relance*
139, rue de Bercy
75012 PARIS CEDEX 12

Monsieur le Ministre,

Voici quelques jours, nous avons été saisis par les représentants de l'intersyndicale de Vallourec réunissant les syndicats CFE-CGC, FO, CFDT, CGT qui ont tenu à nous alerter sur les menaces qui pèsent sur les sites de Saint-Saulve (160 salariés) et d'Aulnoye-Aymeries (1 000 salariés) dans le Nord, de Déville-lès-Rouen en Seine-Maritime (200 salariés) et de Montbard (500 salariés), en Bourgogne.

Le champion français de la production de tube sans soudure pour l'industrie de l'énergie, et tout particulièrement gazière et pétrolière, fait face à des difficultés nées avant la pandémie. Mais la crise sanitaire et le ralentissement de l'économie ont aggravé la situation. Aujourd'hui, le groupe français Vallourec, né dans notre région, doit faire face à une dette colossale de 2,32 milliards d'euros avec une échéance de 1,72 milliards à rembourser dès le mois de février prochain.

Face à cette échéance, Vallourec doit augmenter son capital ou restructurer une dette qui coûte aux salariés 175 millions d'euros d'intérêts par an. Un mandataire *ad hoc* a été nommé pour réunir l'ensemble des créanciers, aussi divers que nombreux. Les salariés, en l'absence d'information, craignent une nouvelle fois que cette perspective ne conduise le groupe à mener des restructurations importantes en France.

Ces craintes sont étayées par plusieurs éléments : d'abord, l'absence d'investissements dans les différents sites français alors que ceux-ci étaient promis après chacun des quatre PSE mis en œuvre depuis 2014.

Ensuite, parce que le traitement thermique actuellement réalisé à Saint-Saulve et Déville-lès-Rouen pourrait être délocalisé à Mülheim et Rath, en Allemagne ; mais aussi parce que la production de tubes sans soudure de Montbard, Saint Saulve, Deville et Aulnoye-Aymeries tournent en deçà de leurs capacités. Vallourec pourrait en profiter pour expliquer que les sites de production de tube ne sont plus « compétitifs » selon les termes couramment employés. Vallourec a également vendu bon nombre de ses brevets à des concurrents, telle que la production des DRILL (tiges de forage), vendues à NOV qui a fermé depuis toutes les activités françaises. En faisant, cela il s'est affaibli.

Enfin, la SONATRAC, la compagnie pétrolière et gazière algérienne, aurait annulé ou reporté sa commande qui devait se réaliser à Saint-Saulve et Déville-lès-Rouen jusqu'au premier trimestre 2021.

Pour toutes ces raisons, les salariés craignent de subir un nouveau PSE. La direction leur a demandé pourtant de nombreux efforts tels que des mutations, des prêts de salariés inter-site, la polyvalence. Ils ont également travaillé en continu pendant le confinement.

.../...

.../...

Aujourd'hui, ce sont les créanciers qui pourraient réclamer de nouveaux sacrifices aux salariés. Ce n'est pas acceptable ! Car nous aurons besoin de leurs savoir-faire pour pouvoir demain relever le défi de la filière hydrogène, celle de l'éolienne offshore, de la géothermie ou encore celle du captage, stockage et utilisation du carbone.

Quel rôle joue la BPI, actionnaire de référence avec 15% du capital et représentant de l'Etat au sein de ce groupe ? Le gouvernement doit être vigilant sur les demandes des créanciers et les conditions de la restructuration de la dette.

Ne peut-on pas envisager une participation plus importante de la BPI au sein du capital de Vallourec pour garantir le maintien des productions et des savoir-faire en France ?

Dans le cadre du plan de relance mis en place par le gouvernement, les salariés, comme l'outil industriel, doivent être protégés et pouvoir aussi bénéficier des investissements nécessaires pour préparer l'avenir.

C'est dans cet esprit que nous vous demandons de bien vouloir recevoir l'intersyndicale, avec les représentants de la BPI au sein du groupe, pour leur faire part de la stratégie de l'Etat au sein de ce groupe.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Eric BOCQUET
Sénateur du Nord



Michelle GREAUME
Sénatrice du Nord



Fabien ROUSSEL
Député du Nord

